Document generated on 05/03/2025 2:19 a.m.

Revue des sciences de l'éducation

Théorêt, Y. (2008). *David contre Goliath. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO*. Montréal, Québec : Éditions Hurtubise HMH

Denis Simard

Volume 36, Number 1, 2010

Vers un changement de culture en enseignement supérieur

URI: https://id.erudit.org/iderudit/044018ar
DOI: https://doi.org/10.7202/044018ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)
1705-0065 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Simard, D. (2010). Review of [Théorêt, Y. (2008). *David contre Goliath. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO*. Montréal, Québec : Éditions Hurtubise HMH]. *Revue des sciences de l'éducation*, *36*(1), 292–293. https://doi.org/10.7202/044018ar

Tous droits réservés © Revue des sciences de l'éducation, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

sur le terrain pour favoriser son approfondissement plutôt que son expansion territoriale. Alors que, d'emblée, l'auteur rappelle que *la question essentielle de la communauté n'est plus celle des domaines de ses interventions mais de la méthode et du niveau de ses interventions* et définit la francophonie comme *un vaste chantier éducatif*, il néglige le rôle de l'éducation dans la sauvegarde et le progrès du français. Il aurait fallu alors aborder la question de l'avenir de la francophonie non pas uniquement du point de vue de la conquête géopolitique, mais plutôt de l'expansion sociolinguistique. Lorsqu'il annonce que l'un des quatre objectifs fondamentaux de la communauté francophone est *l'appui à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche*, l'auteur soulève l'importance des médiations du mondial vers le local. Il cite deux opérateurs principaux – l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie – sans faire allusion à des associations plus présentes sur le terrain telle la Fédération internationale des professeurs de français. L'un des constats du dernier congrès mondial de cette fédération, qui a eu lieu à Québec en 2008, était que la francophonie institutionnelle ne semble pas s'intéresser aux mondes de l'enseignement du français langue maternelle, du français langue seconde et du français langue étrangère, et que l'éducation constitue le maillon faible de l'Organisation internationale de la Francophonie. De plus, les enseignants demeurent les parents pauvres des politiques institutionnelles tout en étant les véritables figures clés du français dans le monde et des passeurs de civilisation.

Cet ouvrage est d'un grand intérêt pour mieux comprendre le rôle de la francophonie, la nature et l'évolution de sa communauté, de ses institutions. Le portrait actualisé de la francophonie que propose Jean-Louis Roy est celui d'un vaste espace, plurilingue, branché technologiquement, un *pont entre les cultures, les traditions, les ambitions les plus diverses*, menacé par un monde de concurrence culturelle et linguistique. Cette mise en garde nécessaire annonce les grands défis de demain !

NATHALIE LACELLE
Université du Québec à Trois-Rivières

Théorêt, Y. (2008). *David contre Goliath. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.* Montréal, Québec : Éditions Hurtubise HMH.

De toutes les questions suscitées par la mondialisation, celle de la culture est chargée d'inquiétude. Sommes-nous en face d'une uniformisation de l'humanité sous la forme d'une culture mondialisée, ou marchons-nous vers la valorisation de la diversité de ses expressions culturelles ? Cette question est au cœur de cet ouvrage, dirigé par Yves Théorêt. Ce livre arrive à point nommé. En effet, depuis l'adoption de la Convention en 2005 par les États membres de l'UNESCO, ses détracteurs ont organisé la riposte pour en limiter l'application et miner sa légitimité. En outre, la Convention soulève des questions économiques, technologiques,

politiques et légales. Il était donc nécessaire d'en faire une analyse et une lecture actuelle et prospective. C'est ce que proposent ici quinze chercheurs de l'Université du Québec à Montréal, qui posent un regard pluriel, analytique et critique sur le contenu, les enjeux et les finalités de la Convention.

Regroupées sous les thèmes *Idéation*, *Idée Monde* et *Idée Nation*, les contributions apportent des réponses nuancées sur les effets de la mondialisation et proposent des analyses qui dégagent les forces et les faiblesses de la *Convention*. Dans la première partie, on lira le texte d'Yves Théorêt, où il retrace l'évolution qui a mené à la reconnaissance de la diversité des expressions culturelles. Celle-ci est inséparable de la libéralisation des échanges, qu'elle cherchait à limiter. Nous soulignons aussi la contribution critique d'André Mondoux et de Jean-Guy Lacroix. Ils distinguent une *vraie* et une *fausse* diversité culturelle et montrent que la Convention participe de la dynamique de l'uniformisation culturelle, lors même qu'elle prétend s'y opposer. La deuxième partie aborde des questions comme le déséquilibre entre le Nord et le Sud dans la distribution des productions culturelles, celle de l'utilité de la Convention dans un contexte dominé par les technologies numériques qui ne connaissent pas de frontières, enfin celle de l'avenir de la Convention, qui pourrait bien trouver du côté de la musique *world beat* les lignes de son évolution. On lira le texte de Catherine Dumais, qui nous permet de comprendre le refus des États-Unis de signer la Convention. Les intérêts économiques jouent certes un rôle important, mais il faut aussi tenir compte de son évolution historique et culturelle, de sa conception particulière du rôle de l'État et de l'émergence de la culture de masse. Dans la troisième partie, le lecteur trouvera des textes sur les impacts de la Convention au Canada et au Québec. Éric Georges s'intéresse au rôle de l'État en lien avec les politiques canadiennes visant à assurer un *contenu canadien* à l'heure de la diversité culturelle. Noémie Dansereau-Lavoie examine le modèle culturel québécois, favorable à la créativité et à la participation citoyenne, et s'interroge sur le sens à donner à l'expression *diversité culturelle*. S'agit-il de la diversité de l'offre culturelle, ce qui pourrait bien être une stratégie marchande, ou de la diversité culturelle de l'humanité au sens anthropologique ? C'est une question essentielle qui touche à deux mouvements de fond de la culture actuelle : la mondialisation et la diversité culturelle. Qui est David, qui est Goliath ? Une histoire à suivre…

DENIS SIMARD
Université Laval